# **CAHIER DE CHARGES**

N°002/DOP/DAF/DG/2024

FORMATION COMPTABILITE

#### **CAHIER DE CHARGES**

#### **SOMMAIRE**

1.	Présentation de la société	. 2
	Expression du besoin	
	Spécifications techniques et quantitatifs des éléments	
	L'offre	
5.	Planning prévisionnel	. 3
	Profils du soumissionnaire	
7.	Critères d'évaluation	. 3

#### 1. Présentation de la société

CANAL+ GUINEE, filiale du groupe CANAL + INTERNATIONAL, est une Société Anonyme à Conseil d'Administration constituée en 2016. Son capital social s'élève à 120 000 000 GNF. La société a pour principal objet, la commercialisation sous forme d'abonnement ou autrement de toute chaîne de télévision, ensemble de chaînes de télévision et/ou plus généralement de programmes audiovisuels par tous moyens de diffusion et sur tout support, et de services de communication audiovisuelle de toute nature y compris des services interactifs via notamment l'organisation, l'animation et la coordination de tout réseau de distribution (distributeurs agréés, commissionnaires, etc.).

#### 2. Expression du besoin

CANAL+ GUINEE recherche un prestataire (cabinet de formation) pour former ses collaborateurs sur les Opérations diverses suivant le référentiel OHADA vs PCG+ avec application dans SAP.

### 3. Spécifications techniques et quantitatifs des éléments

Les spécifications sont les suivantes :

Nombre de candidats à former 10.

Lieu de formation : Siège Canal+

## 4. L'offre

L'offre devra contenir:

- Période de garantie des éléments
- Proposition de prix avec possibilité de négocier une réduction
- Délai et modalité du paiement
- Expérience du soumissionnaire avec les entités du groupe CANAL + (y compris CANAL+ GUINEE) sur les produits similaires ou autres
- Références clients hors groupe CANAL +, incluant une attestation de bonne exécution qui fera l'objet de confirmation indépendante sur les produits similaires ou autres
- Délai de livraison

- Numéro d'inscription fiscale/ Fiche de régularité fiscale
- Copie du RCCM

# 5. Planning prévisionnel

La date prévisionnelle d'exécution est à partir du 20 août 2024

#### 6. Profils du soumissionnaire

# Obligation du Prestataire

Le fournisseur devra rassurer CANAL+ GUINEE qu'il dispose :

- Des éléments respectant tous les critères énoncés
- D'une situation fiscale régulière au regard de la réglementation en vigueur

# 7. Critères d'évaluation

## Eléments d'évaluation technique:

CRITERES	Détails		COEF.
Expérience du soumissionnaire	0	Expérience et ancienneté dans la fourniture de ces éléments ou produits similaires  Note de 1 : moins de 2 ans  Note de 2 : de 3 à 4 Ans  Note de 3 : de 5 à 7 Ans  Note de 4 : plus de 8 ans	5%
Régularité fiscale	0	Soumissionnaire régulière vis-à-vis des obligations fiscales  Note de 4: RCCM+NIF à jour  Note de 3: RCCM+ NIF pas à jour  Note de 2: RCCM pas de NIF  Note de 0: RCCM+NIF non disponible  * attestation de régularité fiscale à fournir en cas de sélection	15%
Les références clients groupe CANAL +	0	Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution)  Note de 1 : Aucune référence  Note de 2 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 3 ans  Note de 3 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de plus de 2 ans  Note de 4 : Référence au moins une entité du groupe avec attestation de moins d'un (1) an	5%

Autres références clients majeurs	<ul> <li>Les références clients (attestation de bonne exécution)</li> <li>Note de 1 : Aucune référence</li> <li>Note de 2 : références avec attestation de plus de 3 ans</li> <li>Note de 3 : références avec attestation de plus de 2 ans</li> <li>Note de 4 : références avec attestation de moins d'un (1) an</li> </ul>	10%
Compréhension du Cahier de charges	<ul> <li>Respect quantitatif du cahier de charges         Documentation technique de tous les éléments         </li> <li>(4) tous doc</li> <li>(0) pour dossier incomplet</li> </ul>	5%
Qualité de l'offre technique	<ul> <li>Qualité des éléments</li> <li>Note de 0 : Aucune spécification respectée</li> <li>Note de 2 : respect partiel des spécifications</li> <li>Note de 4 : respect total des spécifications</li> </ul>	40%
Délai de paiement	<ul> <li>Délai de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception</li> <li>Note de 1 : délai &lt; 30 jours</li> <li>Note de 4 : délai supérieur ou égal à 30 jours</li> </ul>	5%
Modalité de paiement	<ul> <li>Modalité de paiement contre dépôt de facture avec accusé de réception</li> <li>Note de 1 : si Avance de 50% ou plus</li> <li>Note de 2 : si avance de 30 %</li> <li>Note de 4 : si aucune avance</li> </ul>	5%
Livraison	<ul> <li>Délais de fourniture et d'exécution</li> <li>Note de 4: si &lt; au délai 10 jours après validation du BAT</li> <li>Note de 3: si = au délai 10 jours après validation du BAT</li> <li>Note de 1: si &gt; au délai 10 jours après validation du BAT</li> </ul>	10%

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER	LE DIRECTEUR GENERAL

100%

TOTAL